

Commune :
DECINES CHARPIEU (275)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 4103
Document vérifié et numéroté le 17/12/2025
APTGC 69
Par David NEDJAR
géomètre
Signé

SDIF du Rhône
PTGC
118 RUE SERVIENT
BP 3195
69401 LYON CEDEX 03
Téléphone : 04 20 61 88 88
Fax : 04 78 63 30 20
ptgc.690.lyon@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)

a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé

le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.

A , le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...).

(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Section :
Feuille(s) :
Qualité du plan :

Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 17/12/2025
Support numérique :

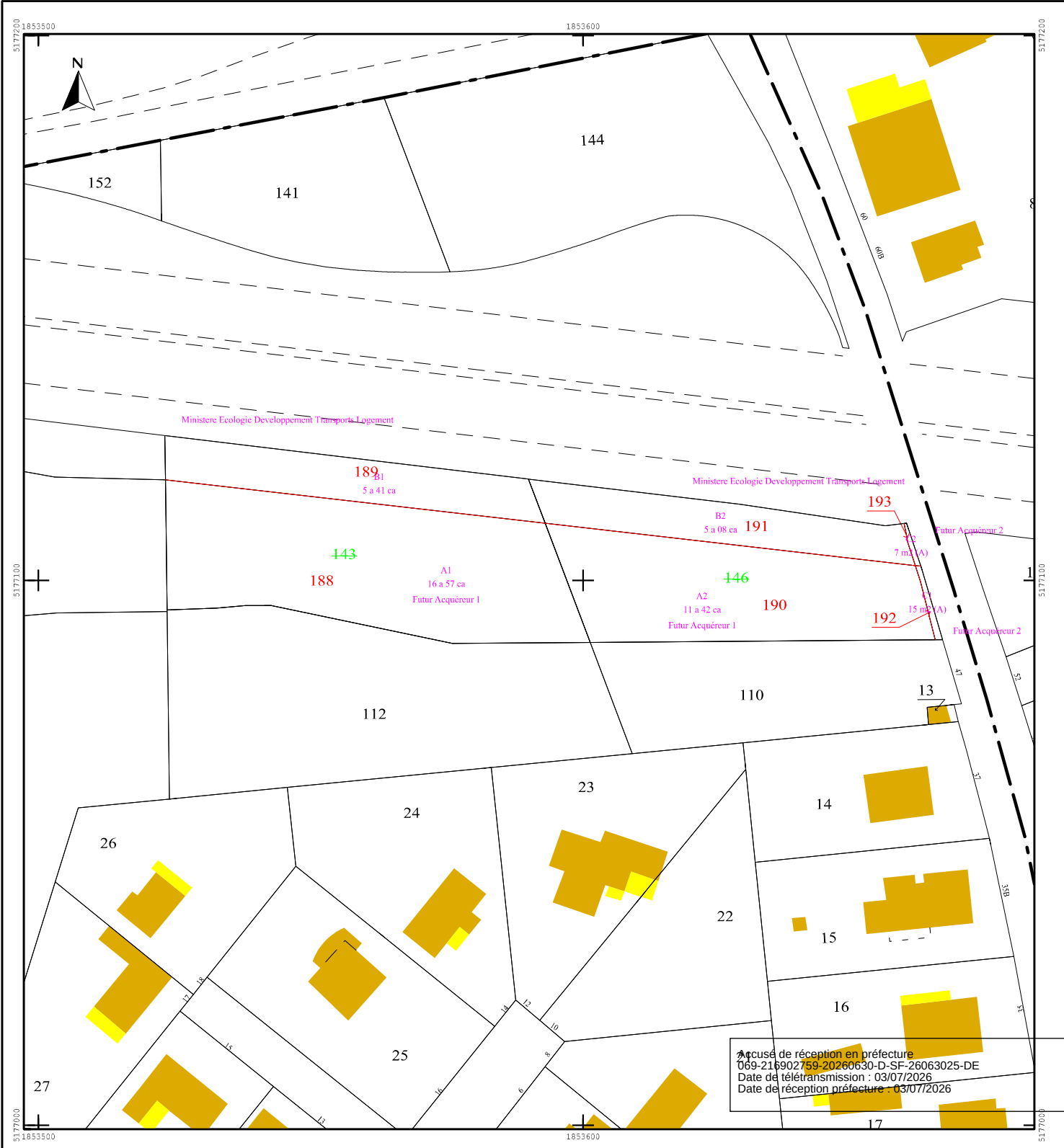
D'après le document d'arpentage
dressé

Par SEBASTIEN HOINE (2)

Réf. : 250379

Le 17/12/2025

Modification selon les énonciations d'un acte à publier



Accusé de réception en préfecture
069-216902759-20260630-D-SF-26063025-DE
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026